Questions orales

M. Cullen: Comme cette décision de l'Office nécessite une modification ou une ratification du cabinet, le ministre peut-il nous dire si les compagnies connaîtront bientôt les mesures prises par le cabinet au sujet du rapport?

M. Macdonald (Rosedale): Très bientôt, nous l'espérons.

LES SPORTS

LA QUESTION DES DONS D'ARGENT À L'ASSOCIATION CANADIENNE DE HOCKEY AMATEUR—LE CAS DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE HOCKEY

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, monsieur l'Orateur. Étant donné l'intérêt subit qu'a manifesté dernièrement le ministre pour le sport professionnel, compte tenu du fait que la Ligue nationale de hockey fait don d'un million de dollars par an à l'Association canadienne de hockey amateur ainsi qu'à des clubs chargés d'encourager le hockey amateur dans notre pays, le ministre peut-il nous dire s'il est prêt à obliger l'Association mondiale de hockey à faire de même?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, il me fait plaisir de dire à l'honorable député qu'une entente a été signée entre l'Association canadienne de hockey amateur et la Ligue mondiale de hockey, de la même façon qu'une entente a été signée entre la Ligue nationale de hockey et l'Association canadienne de hockey amateur. Ces ententes prévoiront le versement à l'Association canadienne de hockey amateur de certaines compensations comparables dans le cas d'une ligue comme de l'autre. Ceci résulte des pressions, des instances que j'ai faites auprès des deux ligues au cours de l'an dernier.

[Traduction]

L'ASSOCIATION MONDIALE DE HOCKEY—L'ÂGE DES JOUEURS

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de l'apprendre. Étant donné que le ministre semble avoir des moyens secrets de déloger l'équipe de la Ligue mondiale de football de Toronto, peut-il nous assurer qu'il prendra des mesures semblables pour obliger l'Association mondiale de hockey à limiter son recrutement aux jeunes de 20 ans, comme le fait la Ligue nationale de hockey, afin de ne pas mettre davantage en péril la Ligue junior de hockey amateur dans notre pays?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à l'honorable député à la Chambre après son absence prolongée, et je puis l'assurer que les arrangements qui ont été faits avec la Ligue mondiale de hockey sont analogues à ceux qui ont déjà été faits avec la Ligue nationale de hockey, mais que ces arrangements sont à la satisfaction de l'Association canadienne de hockey amateur.

[M. Macdonald (Rosedale).]

[Traduction]

M. Jelinek: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je suis heureux que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ait salué mon retour à la Chambre bien qu'il remonte à plus de 10 jours...

Des voix: Oh, oh!

M. Jelinek: Permettez-moi d'ajouter qu'étant donné que j'ai eu l'occasion de visiter Munich, en Allemagne, à mes propres frais...

Des voix: Oh, oh!

M. Jelinek: ... où j'ai pu étudier les répercussions des Jeux Olympiques qui se sont tenus dans cette ville il y a deux ans, en particulier en ce qui a trait au logement et d'autres problèmes qui ont découlé de la construction du Stade olympique et d'autres installations, je suis mieux placé pour représenter notre parti en ce qui a trait aux questions olympiques, que certains autres députés d'en face.

Des voix: Bravo!

L'ENGAGEMENT DE JOUEURS DE CROSSE CANADIENS PAR DES AMÉRICAINS

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Est): Monsieur l'Orateur, cette question s'adresse aussi au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que le ministre est résolu à exclure du Canada la Ligue mondiale de football même si Métro Toronto a convenu d'autoriser les Northmen de Toronto à jouer au stade du CNE et vu que les Américains ont, selon les rapports, engagé plus de 50 joueurs canadiens de crosse pour jouer aux État-Unis, le ministre entend-il intervenir dans ce domaine, et dans l'affirmative, quelles mesures projette-t-il?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, si l'honorable député se donnait la peine de lire la déclaration que j'ai faite à ce sujet, il se rendrait compte que la situation n'est pas du tout semblable. Je n'ai pas l'intention d'intervenir en ce qui a trait au jeu de la crosse. Il se rendra compte en outre que les développements actuels ont le plein appui de l'Association amateur de la crosse du Canada. Je lui suggère de se référer aux déclarations faites à ce sujet par les représentants de cette association.

[Traduction]

M. Stackhouse: Étant donné que cette question intéresse considérablement les Canadiens, le ministre serait-il disposé à faire une déclaration à l'appel des motions touchant la politique du gouvernement en ce qui semble être la politique sur le sport au Canada?

Des voix: Oh, oh!

[Français]

M. Lalonde: Monsieur le président, il me fera plaisir de déposer sous peu à la Chambre un projet de loi qui donnera l'occasion au gouvernement d'exprimer sa position sur cette question. Il me fera alors aussi plaisir d'entendre les nombreux députés de l'opposition exprimer autant d'opinions qu'ils le désireront.